

# LA SEMAINE VÉTÉRINAIRE

Fondateur : Gaston PERCHERON

PARAISANT LE DIMANCHE

**RÉDACTION****Ernest PION**  
*Chronique générale***Lucien PANISSET**  
*Pathologie, Bactériologie***Jules BLIER**  
*Intérêts professionnels***Victor EVEN**  
*Chirurgie, Élevage***ADMINISTRATION****BUREAUX : 8, rue Monsieur-le-Prince, PARIS**  
(de 10 heures à midi et de 2 à 6 heures)

Une salle spéciale est à la disposition des Collaborateurs et Abonnés pour correspondance, convocations, lecture des journaux professionnels.

Toute correspondance concernant la Rédaction ou l'Administration devra être adressée comme suit : *Semaine Vétérinaire, rue Monsieur-le-Prince, 8, Paris.* — La correspondance de caractère spécial ou personnel sera dirigée à nos bureaux au nom des signataires d'articles ou du Gérant.Adresser au Gérant tout ce qui concerne la **Publicité**.**ABONNEMENTS**France, Algérie, Tunisie. 10 fr.  
Étranger (Union Postale) . 12 fr.Abonnement spécial pour les Élèves des  
Écoles vétérinaires 3 francs par an*Les Abonnements sont annuels et partent  
de toute date.***M<sup>me</sup> LAFAYE**  
*Sténographe**et Secrétaire de l'Administration***SOMMAIRE :**

1. CAUSERIE, par E. Pion.
2. DANS LA MÉDECINE : La levure de bière dans le traitement de la « Glosopeda », par Francisco Sugranes.
3. DANS L'ÉLEVAGE : De l'amélioration des moutons algériens par croisement avec nos races françaises, par M. Canas ; L'élevage du porc dans le Sud-Ouest, par M. Baillet.
4. DANS L'INSPECTION VÉTÉRINAIRE SANITAIRE : Bulletins sanitaires de l'Étranger.
5. DANS LA VÉTÉRINAIRE MILITAIRE : Mutations.
6. DANS LES SOCIÉTÉS SCIENTIFIQUES : Société nationale d'agriculture de France ; Société de pathologie comparée ; Société Centrale de Médecine vétérinaire.
7. DANS LES CONGRÈS : Le Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements.
8. DANS LES VARIÉTÉS : Mouvement littéraire, par Emile Dordillon.
9. NOUVELLES : Concours pour une place de vétérinaire délégué (département du Gard), par M. Montfajon ; Conférences sur l'inspection des viandes ; Nominations et mutations ; Nécrologie ; Projet d'Exposition de produits purs pour l'alimentation à Chicago ; Constitution d'une Société anglo-roumaine pour l'exportation de la viande de boucherie ; Commission d'organisation du premier Congrès international des industries frigorifiques qui sera tenu à Paris fin juin 1908.
10. OFFICE VÉTÉRINAIRE : Clientèles à céder ; Poste vétérinaire ; Remplacements ; Bibliothèque à vendre ; Baudets du Poitou.

vont sortir de cela : conservation de nos denrées alimentaires, transport possible des fruits exotiques, en somme, une augmentation de notre bien-être et de nos possibles délices. Et ce n'est pas un hors-d'œuvre, puisque maintes fois les vétérinaires seront appelés à donner des conseils pour la confection complètement hygiénique des abattoirs. Or, un abattoir sans une chambre froide est une chose incomplète, un monument coupé d'une aile.

Et c'est pourquoi j'annonce de suite l'invitation qui m'est faite par M. de Loverdo, secrétaire, chargé de missions frigorifiques, d'assister à ce Congrès hyperboréen, mais utile au possible. Pour détails plus amples, si le programme, où figurent des noms et des titres également intéressants ne vous satisfait pas pleinement, adressez-vous 10, rue Poisson, Paris, mais sachez que vous avez le temps puisque tous ces beaux efforts n'auront leur plein effet qu'en juin 1908. On a le loisir de potasser le sujet, n'est-ce pas, et de préparer, par antithèse, les chaudes paroles qui enfanteront la conviction.

\* \* \*

L'affaire des moustaches et de la barbe chez le médecin, partant chez le vétérinaire, revient sur le tapis (après avoir quitté le menton), à propos des garçons de café privés par discipline de ces phanères virils, comme dirait un zootechnicien sans respect. On sait que les anciens docteurs ne portaient que les favoris, et encore ! Ils craignaient, même avant la trouvaille des microbes, d'apporter les contagions dans leurs poils. Et puis ce fut une mode chérie des universitaires, qui laissaient aux soldats la moustache belliqueuse. Les avocats et toute la magistrature se seraient sentis déshonorés s'ils n'avaient largement usé du rasoir. Il me semble bien avoir vu, il y a longtemps, plus de vétérinaires rasés que je n'en vois actuellement ; autre temps, autres modes. Ce n'est pas que les clients nous aient jamais fait des observations sur notre système pileux. A ce compte-là, est-ce que les cheveux ne sont pas aussi dangereux que la barbe ? Faudrait-il nous montrer glabres comme des genoux pour nous distinguer du reste des humains ?

**Causerie**

Le Congrès des constructions et industries frigorifiques déjà annoncé, quoiqu'il ait lieu seulement en juin 1908. — La barbe chez les médecins et chez les vétérinaires ; l'article de Paul Adam ; le système pileux chez les animaux ; la queue des vaches hollandaises et la traite. — M. Eracs, avec les anecdotes à prendre en son journal ; l'empirique et le noble. — Les œillères et la cataracte à la Société de pathologie comparée. — Le Concours de chiens de bergers à Angerville, le 7 juillet prochain.

Sapristi ! ça tombe bien ; depuis quelques jours le soleil nous chauffait et comme plusieurs se plaignaient déjà de la chaleur, je vais leur servir dare dare un programme réfrigérant qui va leur faire plaisir. Il s'agit du premier Congrès international des Industries frigorifiques. Vous lisez, et déjà c'est l'effet d'une brise fraîche qui a frappé votre visage en sueur. Surtout n'allez point jusqu'au tremblement. Mais songez aux bienfaits multiples qui

Comme le dit Paul Adam dans un article du *Journal*, nous avons maintenant les antiseptiques que nous devrions d'abord employer sur nos propres corps avant de les conseiller à nos clients. Cette chose, banale en soi, pourrait nous entraîner à des discussions pour le moins oiseuses. Si nous faisons des statistiques, nous établirions que les barbues sont en majorité. Est-ce par une négligence voulue ou par la crainte du barbier lointain ou bien encore par la peur de perdre du temps ? Nous concevons pour ces motifs que le vétérinaire citadin soit moins barbu que le vétérinaire campagnard.

Aristote ayant écrit le chapitre des chapeaux, d'autres sauront écrire le chapitre de la barbe. Que dis-je ? ne pourrait-on risquer quelques alinéas sur le système pileux des animaux par rapport aux possibles infections ? Certes, il ne faudrait rien exagérer, et pourtant l'on doit s'inquiéter de cette maudite queue des vaches terminée par un pinceau qui se promène incessamment sur elle, sur ses camarades et sur les objets voisins. C'est une porteuse des pollutions les plus certaines qui parfois fouette le visage des vachers salis. Aussi bien les Hollandais attachent-ils, pendant la traite, ce terrible appendice aux poutrelles du plafond ou le renversent-ils sur le dos de la bête en paralysant ainsi ses caprices. Le pot de lait aurait moins de chance d'être ensemencé qu'en France où nous négligeons cette précaution. Quels hygiénistes, ces gens du Nord, et comme je voudrais, de mes yeux, voir une étable en perspective avec une rangée de vertèbres coccygiennes en l'air ! Un tableau à peindre, quoi !

\* \* \*

Je vois qu'Eraers vient, dans son journal, de préconiser l'idée de M. Laffite, idée qui est surtout commerciale et se réclame des avantages certains du syndicalisme. Le Concours vétérinaire dont nous avons parlé ici-même fait donc un bruit qui a été répercuté par l'*Echo belge*, ce qui ne saurait déplaire à ses promoteurs. A ce propos, notre confrère a écrit judicieusement :

« Il est incontestable qu'il y a là matière à réflexion, et nous estimons que la question pourrait devenir un sujet d'examen pour la Fédération et les sociétés vétérinaires. En Allemagne fonctionne, depuis un certain temps déjà, entre vétérinaires, une coopérative de consommation et de production. *On peut toutefois se demander où aboutirait l'application du syndicalisme à outrance.* Voit-on des communes, des particuliers se syndiquant pour avoir à un moindre tarif les médecins, le médecin vétérinaire, le notaire, etc., etc. »

Les lignes en italique nous révèlent un argument qu'il était bon de citer, car, en toutes choses, il faut considérer les conséquences possibles, souvent capables de déjouer tous nos calculs.

Je ne quitterai pas mon collègue belge (j'ai de lui une lettre sur mon bureau qui sollicite une réponse) sans lui dérober quelques alinéas de bon humour assaisonné d'une bonne dose d'esprit. Ayez donc le plaisir de déguster cette anecdote qui sent le terroir. Ça peut s'appeler « l'Empirique et le noble ».

Il y a des gens qui vous délivrent des certificats à propos de bottes et qui témoigneraient par écrit que vous avez été ministre. Or, un certain Verhøegen, charlatan fleuri, vivait, nous dit l'histoire, dans une sécurité complète, protégé d'ailleurs par un noble de haute tige et

faisait l'office de vétérinaire aux alentours, lorsqu'un vrai, un authentique de l'Ecole de Cureghem, arriva pour lui faire concurrence. Je dis faire concurrence, quoique l'expression soit évidemment impropre. Notre confrère, devant les faits et gestes de ce mécréant, le dénonce au procureur qui doit sévir, d'après les justes lois. Mais notre rebouteux se souvient qu'il a un puissant patron auquel il rappelle les services rendus et dont il implore la protection. Celui-ci, qui est comte romain, s'il vous plaît, flamboyant par-dessus le marché, et par conséquent très ennemi des clartés trop vives, écrit de sa « belle plume » un mot à remettre au juge. Mot magique, en effet !

« Or, ce mot, continue Eraers, savez-vous quelle en était la teneur ? Je vous le donne en mille. C'était un *certificat de capacité* !

» Tenez-vous bien, les chers maîtres. Voici que d'autorité un nouveau jury s'est constitué qui délivre pour le juge d'instruction des certificats de capacité aux empiriques. Et vous constaterez avec moi que, muni de ce puissant viatique, le prestige de cet empirique sur ces braves, mais tout de même arriérés paysans, ne va faire que s'accroître. »

La chose est édifiante et je constate que les Belges en ce point-ci ont quelque chose à envier aux Français, chez lesquels les hobereaux n'oseraient point délivrer un pareil certificat sous peine de se faire huer bruyamment. Mais là-bas, je le sais par un mien ami d'Arlon, il y a la médecine libérale et la médecine catholique ; il y a mieux : dans beaucoup de villages, le boycottage est organisé contre les fournisseurs qui ne sont pas du bon parti. Il y a le beurre clérical ; il y a la crème libérale ; ces deux éléments, paraît-il, n'ont rien de commun entre eux malgré la bonne volonté des vaches — qui se moquent agréablement des opinions des hommes, ce en quoi elles révèlent une sagesse admirable.

\* \* \*

Un peu plus, la guerre faillit se déclarer mardi dernier entre divers membres de la Société de pathologie comparée. Le motif ? les œillères du cheval. Dans ces opinions multiples, à force de les retirer ou de les mettre, personne n'y voyait plus clair ni par devant ni par derrière. Par bonheur, personne ne s'est trop emballé, de façon qu'aucun accident fâcheux n'est résulté de cette dispute. Nous pouvons croire que les œillères cela dépend des cochers ou des cavaliers, et cela dépend aussi du tempérament de la bête, de son premier élevage, de sa race aussi plus ou moins affinée, plus ou moins nerveuse, plus ou moins sensible aux influences extérieures. Il faut des œillères ou bien il n'en faut pas, selon les circonstances, et c'est le cas de dire que le juge restera le fessier entre deux selles, dans la crainte de porter un jugement toujours téméraire.

Un peu plus, on allait se fâcher aussi à propos de la cataracte à opérer chez le chien. Divers médecins et plusieurs vétérinaires ont jôuté en ce tournoi. Mais les ennuis postopératoires se révèlent ici, quand il s'agit de faire un utile pansement, capable de rester en place, sans profanation ; les sacrés cabots sont si remuants, et il est si difficile de leur mettre les yeux en limon, autrement dit de leur adapter des lunettes ! Malgré ça, plusieurs praticiens ont enlevé le cristallin opaque des vieux épagneuls avec des succès divers. Or, la Société de pathologie comparée n'aurait pas sa raison d'être si elle ne parlait de ces choses, et d'autres encore.

Pour terminer cet alinéa, j'annonce au monde civilisé que les reins encore mystérieux du lièvre de Nantes sont entre les mains du docteur Doyen. Ils ont été fidèlement remis rue Piccini. Nous attendons le verdict.

\* \* \*

Il y a quelque dix ou douze ans, je fus à Angerville (Seine-et-Oise) admirer le beau travail des chiens de berger. Il m'en souvient, ce fut par un ciel bleu coupé de quelques nuages qui eurent le bon goût et la courtoisie de moutonner pour la circonstance, comme je l'écrivis à l'époque dans le *Monde illustré*. Cette année, renouvellement du spectacle et réinvitation fort aimable. On tâchera donc de naviguer vers ces plaines chères à Cérés qui voisinent avec la Beauce et avec la Brie. Or, commandons par avance du soleil au grand Météorologiste de l'Univers qui ne voudra point contrarier une fête pareille, dût-on lui sacrifier la plus grasse brebis du troupeau.

Lisez ceci :

« A neuf heures du matin : Concours de beauté, classement et exposition des chiens. A deux heures du soir : Concours de travail avec troupeaux de moutons.

» Des prix importants et nombreux seront décernés s'il y a lieu : Deux objets d'art, offerts par M. le président de la République ; deux médailles d'or, offertes par M. le ministre de l'Agriculture ; deux médailles d'or offertes par la Régie du marché aux bestiaux de la Villette ; 30 médailles de vermeil ; 20 médailles d'argent ; 20 médailles de bronze ; 80 diplômes et 1.200 francs de prix en espèces.

» Pour la première fois, il sera décerné des primes aux bergers qui auront fait le plus d'apprentis et formé les meilleurs élèves, et des primes en livrets de caisse d'épargne aux meilleurs élèves bergers. »

Et c'est là le programme d'une pastorale : il n'y manque que Théocrite et Virgile.

E. PION.

## Dans la Médecine

### La levure de bière dans le traitement de la « Glosopeda »

Les brillants résultats que nous avons obtenus avec la levure de bière dans quelques affections exanthématiques, dans les streptococcies et dans les staphylococcies, nous ont déterminés à recourir à cet agent thérapeutique dans le traitement de la *Glosopeda* ou fièvre aphteuse.

Le hasard a favorisé notre désir en mettant à notre disposition un grand nombre de vaches laitières atteintes de cette maladie dans les derniers mois de l'année écoulée.

Nos recherches furent basées sur l'étude des faits de la thérapeutique et les indications pathogéniques et étiologiques, en essayant d'entraver les causes productrices des lésions pyogéniques qui accompagnent la fièvre aphteuse.

On sait que l'effet curatif de la levure de bière dans les streptococcies et dans les staphylococcies est due à l'action antiseptique produite sur les causes génératrices, en neutralisant leur spécificité pyogénique.

Appliquer ces indications à la *Glosopeda*, affection qui se révèle à nous par de multiples infections strepto-sta-

phylococciques, dans ses diverses lésions locales (abcès, ulcérations, stomatite, etc.). Comme on va le voir, nos observations bactériologiques ont une base scientifique qui a inspiré notre intervention.

Avant de mettre en pratique nos inductions, nous avons eu l'occasion d'observer, pendant la dernière épidémie de *Glosopeda*, un nombre considérable de bovins malades qui, en raison des lésions pyogéniques, devaient être considérés comme des pertes, non pas précisément pour cause de mort, mais pour la nécessité de leur suppression dans les fonctions productrices du lait.

Pendant la période d'invasion et de déclinaison de la maladie, nous avons noté chez un grand nombre d'animaux de la suppuration dans la boîte cornée, suppuration qui se faisait jour au bourrelet, occasionnait le décollement du sabot et entraînait la perte de l'animal. Nous constatons quelques cas de carie du pied à la suite de foyers purulents dans cette région.

Chez ces malades nous avons pu apprécier, en règle générale, mais avec plus ou moins d'intensité : fièvre élevée, anorexie, amaigrissement, avortement, agalaxie, etc., etc.

Nous avons également enregistré, au cours de la maladie, quelques cas de mammité terminés les uns par induration, les autres par suppuration.

La maladie nous a offert des cas où, par suite du soulèvement de la muqueuse buccale, il s'est produit des ulcérations étendues aux gencives, à la langue, au palais, avec perte de substance et accompagnement de suppuration abondante.

Nous pouvons aussi citer quelques cas très curieux de sujets en état avancé de gestation et chez lesquels, après le part normal, la lactation naturelle, abondante, ne s'est pas produite, mais au contraire s'est trouvée réduite à néant.

Par ce que nous venons d'exposer succinctement, on pourra calculer les énormes préjudices occasionnés par l'épizootie et on ne saurait trop répéter que ces pertes énormes sont dues surtout aux accidents qui accompagnent la maladie.

Les accidents qui annulent la production du lait ou qui mettent dans l'obligation de recourir à l'abatage en présence de l'incurabilité de certaines lésions.

Nous allons maintenant faire connaître les résultats que nous avons obtenus par l'emploi de la levure de bière. Ces résultats sont remarquables.

Nous avons expérimenté sur 36 vaches laitières.

Nous avons employé la levure de bière à la dose de 400 grammes en deux prises par jour, mélangée avec la quantité d'eau suffisante pour obtenir la fluidification nécessaire à sa bonne administration.

Au début, dans la période fébrile, la courbe thermique a notablement baissé. En l'espace de 48 heures, la température redevenait normale à un dixième près revenant à son niveau physiologique au bout du cinquième jour.

La stomatite cessait de revêtir un caractère intense.

Les animaux conservaient leur appétit habituel.

Chez quatre malades, une éruption vésiculeuse est apparue sur les trayons.

Les vésicules, en se rompant, ont laissé écouler un liquide séreux et donnant suite à des érosions, sans aspect purulent, et qui se sont séchées au bout de deux jours.

Chez 28 sujets, au bout de cinq jours, lésions buccales, dont les aphtes en s'ouvrant donnent lieu à des plaies